



GESTION DU COVID-19

Conseils aux PME et TPME du Jura bernois
pour se prémunir des infections
et des quarantaines



CHAMBRE
D'ÉCONOMIE PUBLIQUE
DU JURA BERNOIS



pharmacieplus
du vallon

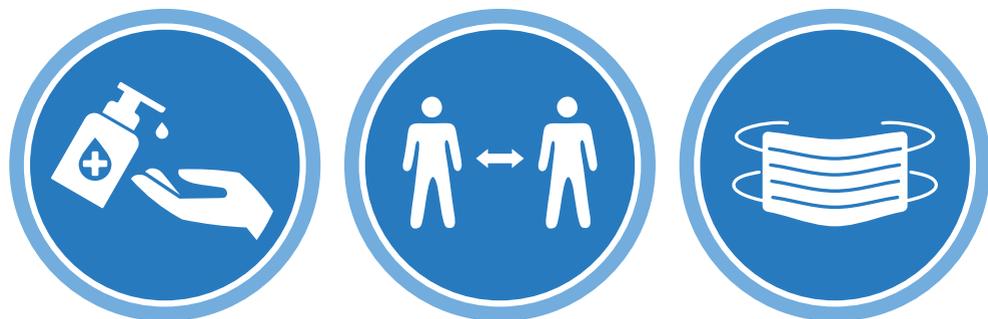
Contexte

La crise de la COVID-19 a surpris tant par son amplitude, sa durée, ou les bouleversements engendrés. Si les gouvernements et les établissements de santé sont fortement sollicités, il en est de même pour la population ainsi que pour l'ensemble de l'économie.

Dans un contexte évoluant rapidement, les entreprises ont dû s'employer à mettre en application des mesures d'hygiène et de prophylaxie visant à limiter la transmission du virus. Pour les soutenir, la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP) et l'Hôpital du Jura bernois ont développé une prestation COVID-19 pour les entreprises comprenant les services de spécialistes en infectiologie, en prévention des infections et en sécurité des patient·e·s.

Si les grandes entreprises disposent de compétences ou de conseils permettant de gérer la situation, les plus petites entreprises ne bénéficient pas toujours d'un conseil adapté à leurs spécificités. Dans une phase de résurgence de la pandémie, c'est pour répondre à leurs préoccupations, évaluer in situ leurs plans de protection et proposer des mesures simples que la CEP et la pharmacieplus du vallon à Saint-Imier lancent un programme de conseils qui leur est spécifiquement destiné.

But : poursuite de l'ensemble des activités de l'entreprise, protection de ses employé·e·s et de ses relations, et préservation de la valeur de l'entreprise pendant la période automne-hiver 2020/2021.



POURSUITE DE L'ACTIVITÉ, PROTECTION DES EMPLOYÉ·E·S, DES CLIENTS ET DES FOURNISSEURS DURANT LA PÉRIODE AUTOMNE-HIVER 2020/2021.

Objectifs :

- Respect des recommandations émises par l'OFSP et des directives du canton de Berne, et suivi de leur l'évolution
- Protection des collaborateur·trice·s afin d'éviter les mises en quarantaine
- Préservation de la clientèle et des fournisseurs
- Maintien de la qualité des prestations de l'entreprise
- Diminution du risque de perte de ressources et du risque financier inhérent

Concept :

Visite et évaluation au sein de l'entreprise (maximum deux heures, avec la personne responsable en interne) :

- Évaluation de la stratégie de protection existante
- Adéquation du plan de protection sur la base du plan de pandémie national ou un plan de protection de la branche
- Application des recommandations de l'OFSP :
 - Règles d'hygiène au quotidien
 - Distanciation physique et sa pratique au sein de l'entreprise
 - Matériel de protection et son utilisation par les collaborateur·trice·s
 - Protection des visiteur·euse·s-client·e·s
- Adaptation-crédation d'une stratégie pour l'automne-hiver 2020/2021.
- Débriefing in situ et remise d'un rapport synthétique avec évaluation qualitative des mesures existantes assortie d'éventuelles recommandations simples et pratiques

Options (coût selon tarif à convenir) :

- Matériel de protection selon les besoins spécifiques
- Soutien pour la mise en application de la stratégie de protection et sa mise à jour (élaboration de directives, actualisation des procédures, matériel d'information interne, etc.)
- Abonnement à la newsletter InfoCovid pour le suivi validé de l'actualité scientifique en lien avec la gestion sanitaire de la pandémie
- Participation d'un expert aux séances d'équipe internes in situ ou par vidéoconférence
- Vaccination contre la grippe (sujet à la disponibilité des vaccins et à la réglementation cantonale en vigueur)

Coût: 1'000.- TVA comprise

(évaluation in situ, rapport, debriefing et mesures adaptées).

Expertise :

Hugo Figueiredo, pharmacien à la pharmacieplus du vallon à Saint-Imier, a développé une stratégie et appliqué des mesures en tant qu'expert de ses quatre entreprises de petite taille.

Contact

Chambre d'économie publique
du Jura bernois (CEP)
Z.I. Route de Sorvilier 21, CH-2735 Bévillard
Tél. +41 32 492 70 33, cepinfo@cep.ch